

DEPARTEMENT

de
SEINE-MARITIMEARRONDISSEMENT
DE DIEPPE

CCAS d'EU

CCAS DE LA VILLE D'EU

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 11 Avril 2024

Nombre de conseillers		
en exercice	présents	votants
13	9	12

Date de convocation
08 avril 2024

Objet de la délibération

SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT VILLE
D'EUDélibération portant sur l'octroi de
la subvention de fonctionnement de
la ville d'Eu au CCAS

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à Eu, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville d'EU s'est réuni à la salle Bignon, sous la Présidence de Monsieur Michel BARBIER, Président, en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Président, dans le délai voulu par la loi.

MME TURPIN Peggy, Directrice CCAS, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

Présents : M. BARBIER Michel, MME BRIFFARD Claudine, M. DANJEAN Laurent, MME DUNEUFGERMAIN Thérèse, MME FIRION Isabelle, MME PARIS Christine, MME PLANCHON Agnès, MME THOUVENEL Rolande, M. VASSELIN Julien.

Absents : MME BELLEVILLE Séverine, MME COINTREL Françoise, MME MALLET Elisabeth, MME VANDENBERGHE Isabelle.

En exercice : 13

Présents : 9

Pouvoirs : 3

Absents : 4

Nombre de voix :

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration qu'une demande de subvention de fonctionnement a été faite à la ville d'Eu au titre de l'année 2024.

A cet effet, une subvention de 530 000 € a été votée en Conseil Municipal et sera versée au CCAS pour l'année 2024 pour le fonctionnement du CCAS et de son SAAD.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré décide :

Article 1 : d'autoriser monsieur le Président à signer tout document en lien avec la subvention de fonctionnement de la ville.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le budget primitif 20100 et

ID : 076-267601086-20240411-DEL2410-DE

Article 2 : d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 20100 et 20101 du CCAS de Eu.

Fait et délibéré à EU
En séance du 11 avril 2024

Pour Extrait Conforme,

Le Président du CCAS de la Ville d'EU,



Michel BARBIER